



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 30 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS: MM AYRAL - COLOMBIER - VERNHES - MME AJCHENBAUM - ARMENGAUD - BONNASSIEUX - KAZIMIERCZAK - VALERO - MMES AUSSAGUES (Suppléante) - FADDI - FRASSIN - MM ALBERT - BOUTIE - BRESSOLLES - CARAYON (Suppléant) - CHIHA - DAGUZAN - FAU - GARDELLE - LAROCHE - LENCOU - MAZARS E. - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RICARD - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

N° 2024/60

Objet : Environnement : Prix de vente des composteurs collectifs (800 litres) aux professionnels

Monsieur le Président rappelle que le compostage individuel pratiqué par les habitants du territoire permet de diminuer les tonnages de déchets produits et donc les coûts de traitement. Il explique que chacun tonne de déchets évités par le compostage permet une économie de 83 € TTC pour l'année 2023 (est une orientation de l'ordre de 95 € TTC pour l'année 2024).

Compte tenu de ces éléments, la CCLPA, qui dispose actuellement d'une dizaine de composteurs collectifs en plastique (800 l), souhaitent les proposer à la vente aux professionnels, certains ayant déjà montré leur intérêt pour un achat.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de fixer le prix de vente de ces composteurs de 800 litres à 70 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide de fixer le tarif de vente des composteurs 800 litres aux professionnels à 70 € TTC,
- dit que ces recettes seront affectées au Budget Annexe Ordures Ménagères,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Philippe LAROCHE